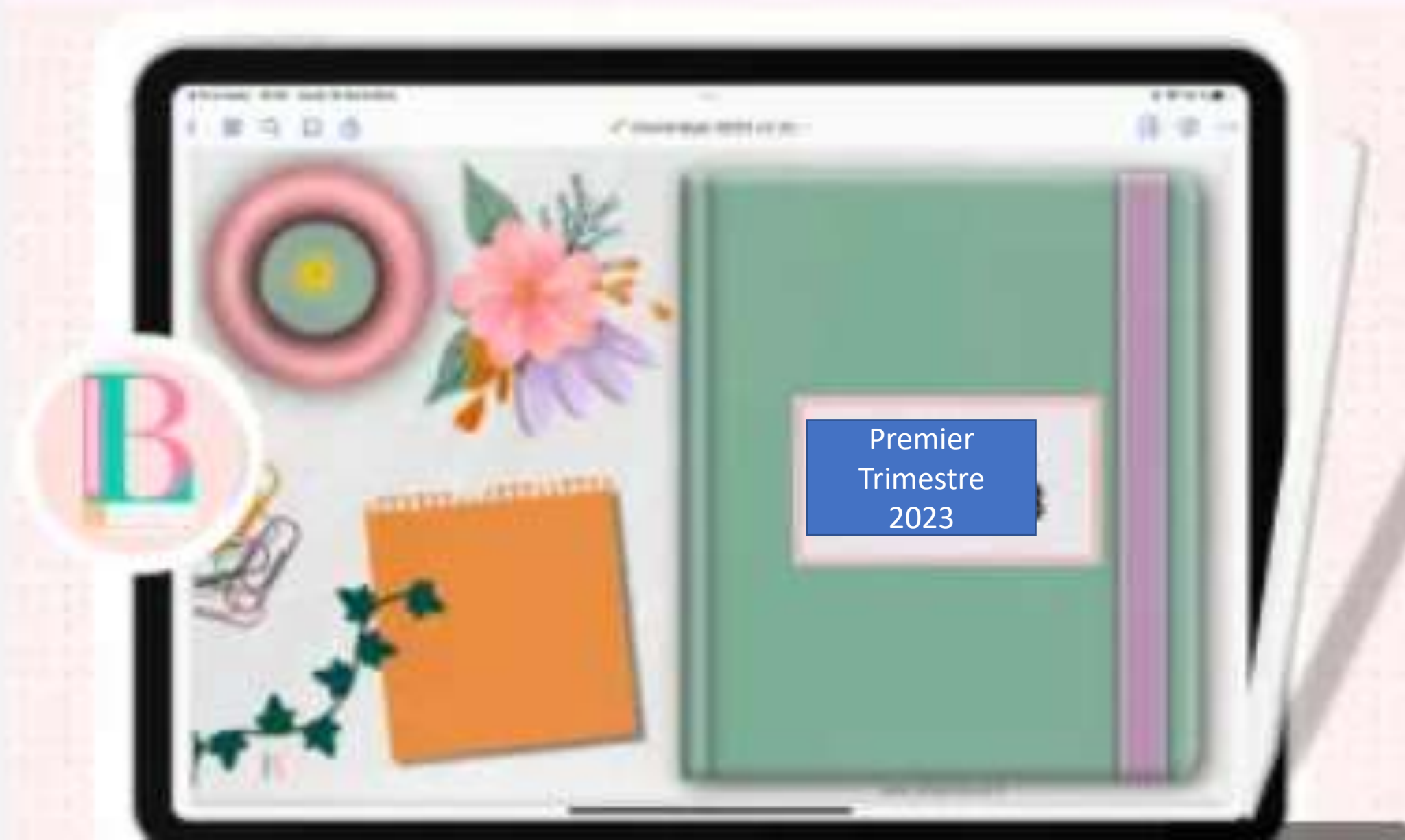


JOURNAL NUMERIQUE D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS - 27380





AMFREVILLE-LES-CHAMPS 27380 BULLETIN COMMUNAL Février 2023



72 Rue de la Mairie - 27380 Amfreville-les-Champs
02 32 49 71 65 / 07 50 67 45 25



- Mairie mairie.amfrevilleleschamps@orange.fr
- Communication Mairie com.alc@orange.fr
- Panneau Pocket <https://www.panneaupocket.com>
- Voisins Vigilants <https://www.voisinsvigilants.org/>
- Site internet <http://www.amfreville-les-champs27.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-Amfreville-Les-Champs-27-176083762983579/>
- Comité des Fêtes cdf.alc@orange.fr
- CEPA cepa.alc@orange.fr
(Association Culture Environnement et Patrimoine)

Modification des horaires de la permanence mairie du vendredi de 17h00 à 18h30

1. EDITO : vœux 2023

Après deux années de confinement c'est avec plaisir que nous avons pu nous réunir pour la cérémonie des vœux avec la galette et l'haguigniette (petits animaux en pâte feuilletée). Merci aux bénévoles qui se sont dépensés pour la réussite de cette cérémonie.

Compte rendu de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 15 janvier dans la salle Michel de Decker. Présence d'invités de marque (sénatrice, conseillère régionale, conseillère départementale, maires et habitants de la communauté de communes, curé de la paroisse. Au-delà des 80 personnes présentes, nous déplorons un manque de participation de quelques des Amfrevillais.

La cérémonie a démarré par une minute de silence pour rendre hommage au président de la CDCLA décédé le 14 janvier.

Le maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et en a profité pour saluer les nouvelles naissances.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NES

FÉLICITATIONS
aux heureux parents!

Année 2021			Année 2022		
• 13/01	Alex	COLIN	• 01/03	Ambre	DELAHAYE
• 13/04	Aaron	KIRILLOV	• 23/04	Sven	DUQUENOY ALARCON
• 12/07	Jéléana	PETIT	• 07/07	Léonie	VAUCHE
• 21/08	Lylan	PARIS	• 11/08	Arthur	BOUSSEMARD
• 05/09	Léo	LELOUP	• 03/09	Muël	FRETIGNY
			• 15/09	Caroline	LEFEBVRE
			• 23/09	Sacha	DE SOUZA
			• 17/11	Sacha	BREEMERCH
			• 18/12	Noé	BOUCHER

Après avoir félicité le personnel communal, les associations, les bénévoles toujours présents lors des demandes, le maire a rappelé les différentes informations communales diffusées majoritairement par mail.

Conseillers numériques

Sont à votre disposition salle du Conseil de la mairie, pour vous former sur la partie informatique (traitement de texte, messagerie et démarches administratives), les 2^e mardi du mois de 15 H à 17 H soit :

- 14 février
- 14 mars
- 11 avril
- 9 mai

Sans avoir 100 % de la population (nous pensons à ceux qui n'ont pas internet) il va devenir indispensable d'être capable de vous prévenir en cas d'urgence.

La fibre arrive : nous avons profité depuis le 24 avril 2019 d'une montée en débit internet. A partir de janvier 2023 la fibre (haut débit) arrive sur la commune. Il faudra attendre 3 mois de gel commercial pour prendre un abonnement. Paragraphe suivant vous trouverez le flyer explicatif. Pas de précipitation pour les abonnements, **ATTENTION AUX PROPOSITIONS COMMERCIALES HATIVES ET DOUTEUSES.**

2. FIBRE INTERNET



Madame, Monsieur,

Le réseau fibre est actif dans votre secteur. Vous allez donc pouvoir prendre un abonnement fibre prochainement.

Pour avoir la date exacte d'ouverture du service à votre adresse, il suffit de vous rendre sur :

<https://e-ftth.axione.fr/eligftth3/gui/public/carte.htm>

Dès que votre adresse apparaît en vert votre éligibilité est effective et vous pouvez consulter la liste des Fournisseurs d'Accès Internet sur le réseau eurois* : <http://eure-normandie-thd.fr/>.

Et faites appel au fournisseur de votre choix ; il viendra raccorder votre logement au réseau déployé devant chez vous.

Si jamais votre adresse apparaît en rouge, c'est-à-dire que votre logement n'est pas encore éligible, ou pour toute autre question sur le raccordement, contactez Eure Normandie THD, l'exploitant du réseau :

Par téléphone : 0809 54 99 27

Ou par e-mail : contact@eure-normandie-thd.fr

**en fonction de leur stratégie commerciale, certains FAI ne sont pas présents sur la totalité du réseau. Il faut donc vérifier votre adresse sur leur site.*



Il ne reste plus qu'à raccorder votre foyer avant de surfer à la vitesse de la lumière !

Grâce au réseau exploité par **Eure Normandie THD** profitez dès maintenant de la fibre.

Les travaux de déploiement de fibre optique sont aujourd'hui terminés sur votre secteur ! Vous avez désormais la possibilité de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet présent sur le réseau.

Attention certains opérateurs sont présents sur l'ensemble du territoire du département, d'autres ne le sont pas encore.



Comment tester mon éligibilité ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit



1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

- Connectez-vous au site www.eure-normandie-thd.fr
- Cliquez sur la rubrique **la fibre optique pour mon domicile / je teste mon éligibilité**
- Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.



2

CHOISIR UN OPÉRATEUR

Pour confirmer sa présence à votre adresse et souscrire à une offre, contactez l'un des opérateurs (**Bouygues Télécom, Coriolis, Free, K-net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, WeAccess, Videofutur...**).

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement de votre domicile. Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.



3

INTERVENTION DU TECHNICIEN

Le jour de l'intervention, si des travaux doivent être réalisés pour permettre le passage de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...), le technicien vous l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous.

Lorsque son travail est terminé, vous signez un compte-rendu d'intervention.



4

LA FIBRE EST LÀ !

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'aurez plus qu'à brancher vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

UNE QUESTION ?

www.eure-normandie-thd.fr

0 809 549 927*
* Service gratuit + prix d'appel

1. Plantations arbustes

Serge HALLOT de l'Association Pomologique de Haute Normandie est venu tailler les arbres fruitiers de l'aire de loisirs et planter deux **ormes** sur l'aire du Pavillon ainsi qu'un devant le terrain de pétanque.

2. Vidéo protection

Comme déjà annoncé dans le bulletin de janvier 2022 et lors de la cérémonie des vœux 2023, le conseil municipal a approuvé la mise en place de caméras, **avant tout par mesure de sécurité**, comme dans d'autres villages.

Cela n'a pas pour but de surveiller la population mais sert à relever les problèmes en cas d'incidents, accidents, vol...

C'est une aide précieuse pour la gendarmerie.

Bien entendu ces caméras ne filment **que le domaine public** (images masquées sur le domaine privé).

L'accès des images est restreint et les enregistrements sont effacés tous les mois.



3. Mare aire de loisirs du pressoir

Cette mare est reliée au caniveau rue de la mairie et a été réalisée par la mairie et la communauté de communes afin de réguler l'eau de découlement qui inondait les pavillons du carrefour rue de la mairie et rue de l'église.

L'association CEPA prend en charge :

- un creusement plus large et plus profond avec l'aide de M. SAUNIER que nous remercions.
- La pose de panneaux rigides et portillons pour en sécuriser l'accès



<http://www.amfreville-les-champs27.fr>

mars 2023

MARS 2023 : VIDEO PROTECTION

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

Les 14 caméras sont opérationnelles

Vendredi dans la matinée, Joël Cordier, le maire, recevait les acteurs de la vidéo-protection de son village, à savoir les responsables de la société de Franqueville-Saint-Pierre qui a installé les caméras, le major Yannick Milhouet, commandant les brigades de Fleury-sur-Andelle et Lyons-la-Forêt, et l'adjutant-chef Steve Moulin, référent sûreté du groupement départemental de gendarmerie.

MAILLER LE TERRITOIRE

Les 14 caméras ont été mises en service vers 10 h 30, concrétisant le travail effectué depuis deux ans par la gendarmerie et la municipalité pour définir les emplacements. « Ces caméras sont le fruit d'une décision du conseil municipal, précise Joël Cordier. Elles permettent de mailler le territoire et de mieux protéger nos habi-



Les images des 14 caméras peuvent être vues sur un même écran (Photo Paris-Normandie)

tants. Elles fonctionnent 24 heures sur 24 et sont placées à des endroits sensibles : mairie, aire de

sport, arrêts de cars scolaires, cimetière, croisements délicats, etc. » « On observe une diminution des délits dans les communes équipées, ajoute le capitaine Milhouet. Les caméras aident à la finalisation d'enquêtes sur des faits délictueux. »

UNE FACTURE DE 33 000 €

Les images « sont floutées par endroits car nous ne pouvons pas empiéter sur le domaine privé, précise Jacky Durlen, responsable de la société installatrice. Les images enregistrées et sauvegardées sont accessibles pour suivi d'enquête, par réquisition de la gendarmerie. Elles sont conservées trente jours. »

Pour la commune, la facture s'élève à 33 000 €, dont « 60% sont subventionnés », souligne le maire. La maintenance coûte 1 100 € par an. ■

EBL04.



Vidéosurveillance ou vidéoprotection ?

Selon la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), des caméras peuvent être installées sur la voie publique dans le but de prévenir des atteintes à la sécurité. Seules les autorités publiques, comme les mairies, peuvent filmer la voie publique.

Mais parle-t-on alors de vidéosurveillance ou de vidéoprotection ?

Vidéosurveillance

La vidéosurveillance est un ensemble de caméras qui filment un espace privé. Les images sont stockées et visionnées en cas de besoin. Lorsqu'elles sont visionnées en direct, on parle de télésurveillance.

La télésurveillance implique qu'une personne habilitée visionne en direct ce qui est filmé par la caméra. Le service de sécurité peut donc réagir

directement cas de besoin.

Vidéoprotection

La vidéoprotection est un dispositif qui filme la voie publique, et elle ne comprend pas de surveillance directe. Les vidéos sont conservées un mois maximum, avant d'être effacées. En cas de suspicion de délit ou de crime sur la voie publique, les personnes habilitées peuvent alors visionner les vidéos concernées, pour retrouver l'auteur des faits.

Dans les communes (espace public), c'est donc la vidéoprotection qui est mise en place, et non pas la vidéosurveillance. Cependant, dans le langage courant, on emploie parfois le terme de vidéosurveillance dans l'espace public. Cela correspond à de la vidéoprotection, qui est visionnée en direct, par une personne dont c'est le métier.

AMFREVILLE-LES-CHAMPS

VIDÉOPROTECTION. 14 caméras mises en service dans le village

La commune d'Amfreville-les-Champs vient de s'équiper de quatorze caméras de vidéoprotection, qui filment sept secteurs 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Un dispositif qui se développe dans nos campagnes, plébiscité par les élus et les forces de l'ordre.

Amfreville-les-Champs, 459 habitants et maintenant quatorze caméras. Installé au bout du plateau du Vexin, avant de descendre vers la vallée de l'Andelle, le village vient de s'équiper de quatorze caméras de vidéoprotection. Un dispositif devenu presque commun dans nos campagnes, où ces caméras fleurissent sur des poteaux électriques et des façades de bâtiments publics.

Vendredi 17 mars, en matinée, l'effervescence régnait en mairie, ou plutôt dans l'un des bureaux, pouvant fermer à clé. Le maire Joël Cordier accueillait les représentants de la société DZL sécurité en charge de l'installation du dispositif, mais aussi le commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Fleury/lyon, le major Yannick Milhouet, ainsi que l'adjoint-chef Steve Moulin, l'un des deux référents sécurité du Groupement de gendarmerie de l'Esca (lire page 5).

Stratégiques carrefours

Pour déterminer ces emplacements, les élus se sont appuyés sur les recommandations de l'adjoint-chef Steve Moulin. « L'accompagnement des communes est dans nos missions, comme cela a été fait à Charlevat ou Bosquentin. Nous sommes là pour accompagner mais aussi vérifier que tout est conforme. »

14 caméras à sept emplacements

Cette matinée venait en effet lancer officiellement la vidéoprotection dans la commune, dossier lancé depuis deux ans par la municipalité.

Dès à présent, quatorze caméras de vidéoprotection filment 24 h sur 24, sur sept secteurs de la commune, comme l'a expliqué Jady Dourlen, l'un des deux référents de la société DZL sécurité de Franqueville.

Saint-Pierre, qui s'est chargée de nombreuses mises en place dans les communes du secteur. « Pourquoi quatorze caméras sur sept emplacements ? Nous les installons par paire. Une caméra dite de contextualisation filme en plan large, la deuxième offre des plans plus serrés, plus zoomés. »

Sept jours sur sept, 24 h sur 24, la main et la sape des fêtes, le monument aux morts, la zone de l'aire de loisirs, le cimetière, la zone du calvaire (avec la RD 126), la RD 126 côté Port-Saint-Pierre, le carrefour de la route de l'Essart et du chemin du Fals, sont donc filmés.

Pour déterminer ces emplacements, les élus se sont appuyés sur les recommandations de l'adjoint-chef Steve Moulin. « L'accompagnement des communes est dans nos missions, comme cela a été fait à Charlevat ou Bosquentin. Nous sommes là pour accompagner mais aussi vérifier que tout est conforme. »

« Les carrefours sont stratégiques notamment dans nos secteurs ruraux car les délinquants se déplacent en voiture. Cela peut permettre de les identifier, ou leur véhicule, mais aussi de les suivre quand plusieurs communes



La commune d'Amfreville-les-Champs s'est équipée de 14 caméras de vidéoprotection, mises en service le 17 mars sous l'œil attentif du maire Joël Cordier.

de dégradations, sont privilégiés. »

« Les carrefours sont stratégiques notamment dans nos secteurs ruraux car les délinquants se déplacent en voiture. Cela peut permettre de les identifier, ou leur véhicule, mais aussi de les suivre quand plusieurs communes

sont équipées. »

Avant la mise en service officielle, c'est de nouveau le référent sécurité qui vient rassurer de la légalité du dispositif. Comme à Amfreville-les-Champs, il a ainsi vérifié l'orientation des caméras ainsi que le masquage des parties privées, deman-

dant quelques adaptations.

Alliées des forces de l'ordre

Pour la gendarmerie, la vidéoprotection est une vraie alliée comme l'a expliqué le major Milhouet. « C'est un outil pour la manifestation de la vérité et une preuve judiciaire. » Les militaires l'assurent : « C'est un accélérateur et un facilitateur

d'enquête. » Car c'est bien dans le cadre d'une enquête pour un délit ou un crime que la vidéoprotection est utilisée. « Cela ne concerne pas le contraventionnel. Ce n'est pas de la vidéoverbalisation. »

Dans leur enquête, les forces de l'ordre peuvent donc s'appuyer sur les images pour, par exemple, déterminer l'endroit exact où le délinquant aurait laissé des empreintes, ou une quelconque trace, évaluer à un enquêteur (un des militaires de la brigade donc) de passer au crible une surface bien plus importante ; ou encore identifier une plaque d'immatriculation.

Pour accéder aux images, qui sont automatiquement écrites au 30^e jour, les enquêteurs doivent procéder par réquisition judiciaire.

Quant aux bénéfices, le référent sécurité l'assure : « Dès qu'une commune s'équipe, la dissuasion se fait naturellement. Les panneaux (n°1 : obligatoires) installés aux entrées et sorties des zones de vidéoprotection y font aussi beaucoup. »

Et au major Milhouet de préciser : « On observe une diminution des délits dans les communes équipées. »

Alors avec le bouche-à-oreille ces caméras investissent nos campagnes, les communes se donnent le mot.

▲ Aurélie Hébert

→ Et dans les autres communes de Lyons/Andelle ?

- Déjà équipées : Perrier, Charlevat, Bourg-Beautouin, Romilly-sur-Andelle, Le Trompuy et Bosquentin.
- C'est en cours : Houville-en-Vexin
- Cela a déjà été annoncé : Bacqueville, Fleury-sur-Andelle, Ménesqueville, Perrier-sur-Andelle et Lyons-la-Forêt.
- On en parle : Port-Saint-Pierre.



Comme toutes les communes équipées de vidéoprotection, la commune d'Amfreville-les-Champs a fait apposer des panneaux signalant le dispositif.

→ Combien cela coûte ?

L'installation de ces quatorze caméras coûte 33 000 € HT. La commune d'Amfreville-les-Champs a obtenu 50 % de subventions, à hauteur de 40 % de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 20 % du Département. Le reste à charge pour la commune est donc de 13 200 €, auxquels s'ajoutent s'ajoutent chaque année le coût d'entretien à savoir 1 300 €/an. « Cet entretien comprend deux visites annuelles pour vérifier l'installation, mais aussi par exemple nettoyer les caméras, enlever les toiles d'araignées, niches d'insectes et la végétation », a précisé le géant de DZL.

GAILLON

POUR LES GENDARMES. Un outil « facilitateur » d'enquêtes

Ce lundi-là, l'adjudant-chef Steve Moulin, l'un des deux référents sécurité de la Gendarmerie de l'Eure, a garé sa voiture place Aristide-Briand. « Je viens faire les relevés sur le terrain avant le déclenchement de la deuxième phase du déploiement de la vidéoprotection sur la commune de Gaillon », explique-t-il.

Gaillon dispose de ce système depuis 2012 et compte actuellement une vingtaine de caméras. D'ici la fin de l'année, la municipalité compte déployer 16 caméras supplémentaires et porter son nombre de secteurs vidéoprotégés à 20 sur son territoire.

Accompagner les communes

Pour accompagner les communes dans l'élaboration de leurs projets, « nous sommes deux gendarmes et un policier référent pour la zone police à travailler sur le sujet de la vidéoprotection », poursuit Steve Moulin.

« Notre rôle est de faire une balance entre les attentes des élus et les besoins réels de la gendarmerie sur le terrain. Ce n'est qu'après notre validation que les projets deviennent éligibles à subventions », indique l'adjudant-chef Moulin.

Intérêts stratégiques

Toutes les communes n'ont donc pas les mêmes besoins : « Si Le Val d'Hazey compte une centaine de caméras et un réseau très développé, cela s'explique par la présence de la gare et de grands axes structurants du territoire. Ce ne sont pas les mêmes enjeux que sur des communes plus rurales, où les faits sont moins fréquents. » À l'inverse des communes aux territoires très étendus qui sont parfois plus difficiles à couvrir à la fois en termes financiers et d'intérêt stratégique pour les gendarmes.



L'adjudant-chef Steve Moulin est l'un des deux référents sécurité de la Gendarmerie de l'Eure à accompagner les communes dans l'installation des systèmes de vidéoprotection. L'ESPRESSO

Lors du montage de ces projets, « j'interviens également pour que toutes les dispositions réglementaires soient prises en compte par les municipalités. Il faut s'assurer que cela soit bien fait pour que les images soient utilisables par la justice », souligne Steve Moulin.

Sur la zone gendarmerie de l'Eure, « au moins 70 communes sont équipées de caméras ». Un maillage territorial qui est amené à se développer : « En général quand une commune commence à monter son projet, les voisins y passent rapidement », poursuit le gendarme. Et d'ajouter : « Les mentalités changent petit à petit. Cela va plus vite dans l'Est de l'Eure du fait de l'arrivée de personnes originaires de la région parisienne qui ont déjà cette culture et l'habitude de la présence de caméras. Il y a plus de réticences à l'Ouest d'Évreux où les gens se sentent plus à l'écart des phénomènes de délinquance ».

Ne pas consulter les images, une faute

Pour lui, les images produites par la vidéoprotection sont des outils indispensables à la résolution des enquêtes : « Si les

faits sont commis sur la voie publique et à proximité d'un point de vidéoprotection, ce serait une faute de ne pas consulter les images. La présence de caméras doit être accélératrice et facilitatrice d'enquêtes, notamment dans des affaires de cambriolages et concernant les accidents de la route. »

Si les autorités mettent en avant le caractère « dissuasif » de la vidéoprotection, Steve Moulin n'est pas dupe : « On sait aussi que cela provoque un déplacement de la délinquance vers d'autres secteurs. »

Du côté de la compagnie de Gendarmerie de Louviers dont dépend Gaillon, la cheffe d'escadron Pascaline Besio indique que ses équipes utilisent « au moins une fois par semaine » les images produites par les caméras pour les besoins d'enquêtes. « C'est difficile de quantifier exactement le nombre d'enquêtes résolues grâce à la vidéoprotection. Par exemple cela nous a permis, sur le secteur de Percy, de résoudre un vol à l'arraché », cite-t-elle. Avant d'ajouter : « Cela nous sert pour faire des recoupements et des vérifications de faits. »

« Pierre Boissonnat

CHAMPENARD

300 HABITANTS ET 10 CAMÉRAS. Le maire attend la vidéoprotection d'ici l'été

C'était annoncé lors des vœux du maire, l'arrivée de la vidéoprotection à Champenard devrait être effective d'ici l'été. « J'espère qu'elle arrivera en juin. Nous n'attendons plus que les subventions », explique David Pollet, maire du village de 300 habitants.

Pour celui qui est, dans le chef, chef d'une police municipale, le déploiement de la vidéoprotection dans le village du plateau de Madrie est devenu une nécessité il y a un an.

« Il y a eu plusieurs facteurs : la commune a été victime d'actes de dégradations volontaires gratuits sur le mobilier urbain et les bâtiments communaux. On sait que dans ce genre d'affaires, déposer plainte sans éléments ne permet pas aux enquêtes d'aboutir. Alors on s'est dit que les caméras auraient un effet dissuasif. »

« Il y a aussi la volonté d'être dans la prévention de la délinquance et d'apporter un sentiment de sécurité à nos administrés », indique le maire qui tend à rassurer : « Il ne s'agit pas de faire du filicage. Les images ne seront vision-



David Pollet, maire de Champenard attend l'arrivée de la vidéoprotection. L'ESPRESSO

nées qu'en cas de besoin, sur réquisition de la gendarmerie par moi et deux de mes adjoints. »

Trois points, dix caméras

Après des échanges avec les habitants et la venue du référent sécurité à Champenard, un projet a été établi : « Il y aura trois points de vidéoprotection sur la commune et dix caméras déployées ». Ces trois points seront situés au niveau du cimetière et de la salle communale pour la première, sur la place de la mairie, pour la deuxième, et la dernière sera située rue de Beauchêne, à l'entrée de la commune. « Ces caméras

contrôleront aussi le flux de circulation », précise le maire.

Côté finances, l'opération de la vidéoprotection est évaluée à 21 000 euros HT. « Nous attendons des subventions de la DETR, du Département et une aide du fonds de concours de l'Agglo », détaille l'élu qui évalue le reste à charge pour sa commune à un peu plus de 4 000 euros.

David Pollet, parlant de son expérience de policier municipal, espère que l'arrivée des caméras sur sa commune incitera ses voisins à en faire autant. « Il faut que ça fasse tâche d'huile pour permettre à la gendarmerie de disposer d'un outil efficace. »

Et ailleurs dans le canton

Dans cette optique, plusieurs communes du canton de Gaillon ont annoncé leur souhait de passer à la vidéoprotection. On peut citer parmi elles Saint-Pierre-la-Garenne, Chef Vallée d'Esre quand d'autres, comme Villers-sur-la-Roule ou Gaillon (lire par ailleurs), souhaitent la renforcer dans les mois qui viennent.

« Pierre Boissonnat

DANS LE VEXIN NORMAND. La vidéoprotection, dernier rempart contre les cambriolages ?

Face à la recrudescence des cambriolages dans les villages ruraux, le choix des emplacements de caméras de vidéoprotection est le plus souvent établi en concertation avec les gendarmes. Une politique parfois remise en cause par les maires eux-mêmes.

Des champs, des vaches, et au croisement de deux routes de campagne, un mâit surmonté d'une caméra... À quelques mètres seulement du calvaire érigé à l'entrée de la commune d'Hébécourt, le Christ en croix n'est apparemment plus le seul à veiller sur les 600 âmes du village. Désormais, la vidéoprotection scrute les habitants mais aussi et surtout les déplacements des véhicules de passage.

Onze caméras pour 600 habitants

D'après le maire, François Laferte, les onze objectifs qui compte sa commune n'ont pas été placés au hasard lors de leur installation en 2022. « Nous avons engagé une réflexion en lien avec les services de gendarmerie afin de cibler les axes de passage des éventuels malfaiteurs dans la région ». La principale cible de ces « ca-

méras des champs » - contrairement à celles des villes qui ont proliféré ces dernières années dans la lutte contre les délinquances en tous genres - reste les axes de cambriolages. « L'idée est de se concentrer d'abord sur les axes routiers les plus empruntés par les cambéoleurs », résume François Laferte.

Des subventions trop ciblées

Cette politique peut parfois frustrer les élus de communes voisines. Le maire d'un village de l'ancien canton de Gisors, qui a souhaité témoigner de façon anonyme, regrette pour sa part une trop grande limitation des subventions accordées lors du déploiement de la vidéoprotection. « Des réunions sont organisées régulièrement entre les maires du secteur et la gendarmerie afin d'identifier les zones prioritaires pour la vidéoprotection. Mais



Depuis 2022, les habitants comme les simples automobilistes de passage sont alertés du dispositif de vidéosurveillance.

c'est souvent difficile de s'entendre pour des commandes groupées, car chaque élu peut aussi avoir ses propres besoins, identifiés sur sa commune et qui ne correspondent pas forcément avec ceux des autorités ».

Une situation que déplore ce maire : « C'est d'autant plus difficile à avaler que parfois, lors des enquêtes de gendarmerie, on nous fait justement le reproche de ne pas avoir suffisamment doté notre

commune de caméras. C'est un peu le chat qui se mord la queue... »

Course à la surveillance ?

Afin de sortir du cercle vicieux, certains élus réfléchissent à doter eux-mêmes leur commune de dispositifs de vidéoprotection, prenant ainsi le risque de voir la dépense peser sur un budget communal toujours plus contraint. Une solution coûteuse qui apparaît comme le prix de la

tranquillité en cette période où la compagnie de gendarmerie des Andelys alerte elle-même la population sur la recrudescence de cambriolages. Face à ce phénomène qui inquiète les élus par son ampleur, les communes qui ont déjà fait le choix de recourir à la vidéoprotection dans les rues, renforcent toujours plus leurs installations.

Ainsi à Gisors, les trente caméras qui compte déjà la ville seront bientôt agrémentées de nouvelles installations. Une course à la surveillance qui après les villes, transforme petit à petit à leur tour les campagnes en « zones sous vidéoprotection ».

Quitte à prendre le risque de s'approcher d'un monde onirique dans lequel même au milieu des champs, un œil scrute le moindre passage : celui du cambrioleur, comme celui du simple promeneur...

« Matthieu Le Tirant

→ Déjà des réussites

Depuis leur installation en 2022, les onze caméras de vidéoprotection déployées à Hébecourt ont déjà été utiles aux enquêteurs. Très récemment, la folle viree en voiture d'un habitant dans les rues du village, ses pétales, et ses papiers a pu être filmée par le dispositif, ce qui a permis d'identifier le véhicule et son conducteur. D'après le maire de la commune, François Laferte, sans les caméras de vidéoprotection, ce radeo doublé d'actes de vandalisme contre le mobilier public « seraient restés impunis ». Preuve que le déploiement de la vidéoprotection dans les zones rurales s'étend à des affaires parfois très éloignées des seuls cambriolages, qui ont pourtant précédé le plus souvent à leur installation.

SUR LE SECTEUR DES ANDELYS. Le maire de La Roquette prévoit d'installer des caméras en 2024

Christophe Bastianelli, le maire de La Roquette, a fait de la protection des biens et des personnes sa priorité. Après avoir eu à déplorer plusieurs cambriolages ces dernières années, il a décidé avec son équipe municipale d'installer la vidéoprotection sur sa commune de 240 habitants. « Plusieurs abris de jardin ont été visités, surtout dans le hameau de Roncherolles et de l'outillage a été volé. La vidéoprotection vise à dissuader les cambrioleurs et à les faire passer leur route », explique le maire.

Six à huit caméras

Il a donc engagé les démarches pour doter son village de caméras. Le gendarme

référé est venu rencontrer les élus pour exposer ce qu'il était possible de faire. « C'est relativement simple puisque La Roque est traversée par la RD 313 avec une entrée et une sortie. Donc l'idée serait de mettre une caméra à chaque extrémité, je pense également en mettre une au niveau de la mairie et deux autres dans le hameau de Roncherolles. Avec 6 à 8 caméras, je peux couvrir la totalité de la commune et voir les allées et venues. »

Ces caméras ne seront pas installées en 2023 mais plutôt en 2024. « Je ne les ai pas inscrites au budget de cette année car je dois renforcer la défense incendie en créant



Christophe Bastianelli, maire de La Roquette.

une cuve enterrée de 120 m³ et en installant 5 bornes incendie. »

Une réunion publique

Le maire entend rassurer

ses administrés sur ce qu'est la vidéoprotection. « Ce n'est pas du voyeurisme. On ne filme pas chez les gens et les vidéos sont regardées uniquement sur réquisition du procureur de la République », précise-t-il.

En temps et en heure, il promet d'organiser une réunion publique d'information au cours de laquelle il soumettra le projet à la population. Il entend également pouvoir profiter des aides de l'État pour financer ce dispositif. Reste maintenant à aménager une salle qui ferme à clé pour y installer un écran et le serveur. Ce sera peut-être le plus difficile pour cette petite mairie.

« Guillaume Vohenet

Aux Andelys et à Frenelles-en-Vexin aussi

La Ville des Andelys déploie la vidéoprotection depuis 2014 sur son territoire. Vingt-trois caméras placées à des endroits stratégiques filment 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 les allées et venues des automobilistes. La majorité municipale prévoit d'en ajouter cinq de plus en 2023. Elles seront installées dans le hameau de Radival, aux abords du gymnase Henri-Boyer, dans la rue Guyotier, au collège Fosse-Perle et en entrée de ville. Il est prévu également une amélioration du système existant via la mise en place de nouveaux récepteurs. La commune de Frenelles-en-Vexin est depuis janvier 2022 sous vidéoprotection. Vingt-sept caméras ont été réparties sur quatorze points de surveillance. Cela a représenté une dépense de 82 436 € pour laquelle la commune a été subventionnée par l'État (80 %) et le Département (20 %). Ces dispositifs peuvent permettre de constater des infractions aux règles de la circulation, réguler les flux de transport, ou encore protéger toutes sortes de bâtiments ou installations publiques.

4. Site internet

Prochainement le site internet va changer. Mme Cordier Service Communication et le maire seront en formation fin mars.

A l'intérieur de ce site il y aura une newsletter.

La diffusion des bulletins **se fera automatiquement via le site sur inscription de votre part. Donc si vous souhaitez être informé des évènements sur la commune, il sera impératif de s'inscrire à cette newsletter.**

5. Bac à verre SYGOM

Le bac actuel sera remplacé et modernisé. Un deuxième bac sera disposé sur la commune. Le choix de l'emplacement est en attente.

6. Bibliothèque de Pont Saint Pierre

La bibliothèque pour tous assure un service de proximité auprès des habitants de Pont-Saint-Pierre ainsi qu'à ceux des villages avoisinants. Notre commune donne une subvention.

Objectif de la bibliothèque pour tous : un choix de qualité dans la diversité des ouvrages proposés.

Offrir un accueil personnalisé et des conseils de lecture.

Poursuivre l'animation du café littéraire, lieu d'échanges et d'enrichissement et augmenter sa fréquentation en facilitant son accès. Le prix des livres est gratuit, il y a juste un droit d'inscription.

7. RAPPEL Enquête publique

suite affichage en Mairie et diffusion Panneau Pocket

La Préfecture a lancé 2 consultations du public : **SCEA ELEVAGE DES PEUPLIERS** relative à l'extension d'un élevage bovin pour 189 vaches supplémentaires du 27/01/23 au 13/03/23



SCEA ELEVAGE DES PEUPLIERS - MH

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CONSULTATION DU PUBLIC

Le Maire de la commune de

certifie que l'affichage annonçant l'ouverture de la consultation du public du lundi 13 février à 9h00 au lundi 13 mars 2023 à 19h00 sur la demande d'enregistrement présentée par la SCEA ELEVAGE DES PEUPLIERS relative à l'extension d'un élevage bovin autorisé pour 189 vaches laitières sur la commune de Filpou

a été placardée dans la commune du 27/01/23 au 13/03/23

à Amfreville-les-Champs

Le Maire, Joël Cordier

(cachet)



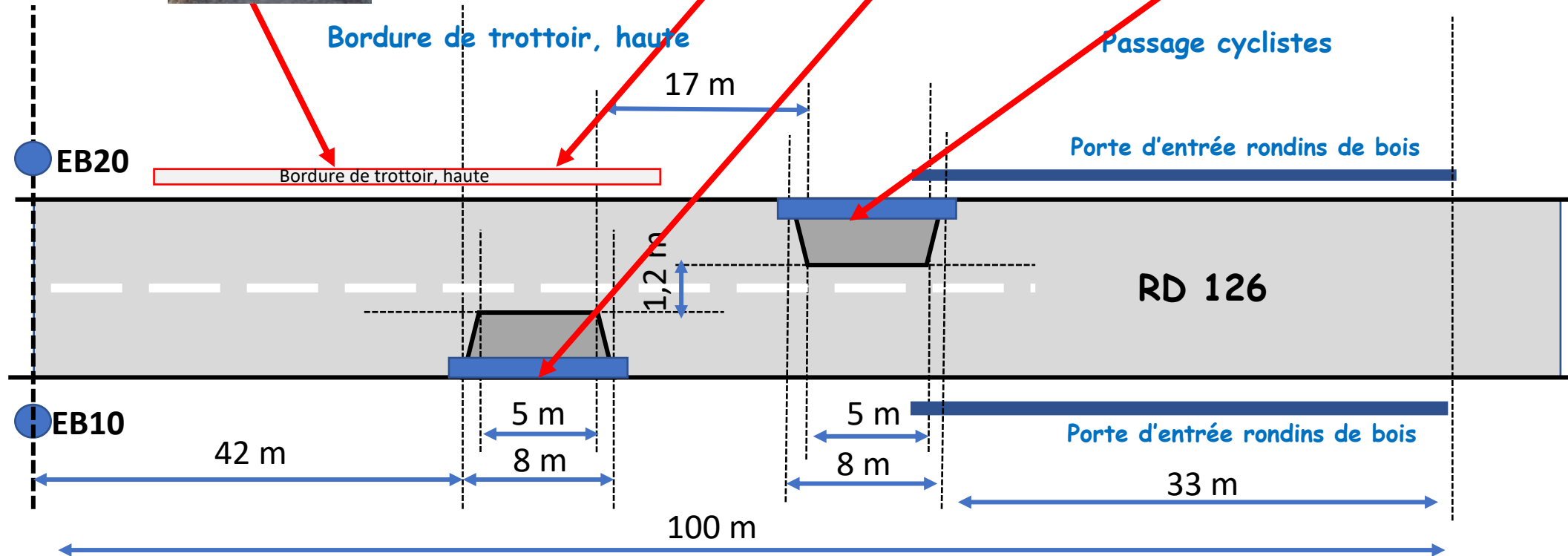
À l'expiration du délai susvisé, le présent certificat, dûment complété, sera adressé à la Préfecture - Direction de la coordination de l'action territoriale - Service juridique interministériel et des procédures environnementales - Mission environnement et aménagement

SECURISATION Rte des ANDELYS

Sécurisation Route des Andelys



2. ECLUSES ENTRÉE / SORTIE DE VILLAGE SUR RD126



- L'association CEPA a eu le plaisir d'être retenu pour le « coup de pouce » de la CDCLA d'un montant de 1000 euros : reçu le 2 mars 2023.



En l'absence du maire
du village en réunion
à la ferme des peupliers
le chèque a été remis
par le maire d'Houville-en-Vexin

200 PERSONNES Nourrichar

Monseigneur Christian Nourrichard profite de la période du Carême, qui s'achèvera le 6 avril, pour se rendre dans les différentes paroisses du diocèse. Dimanche matin, celui qui a été consacré évêque d'Evreux le 18 décembre 2005, a présidé la messe en la collégiale Notre-Dame des Andelys.

Fin de mission épiscopale

Cette messe pontificale s'inscrivait dans une tournée qu'il effectue dans l'attente de réponse à sa demande de levée de mission. Celle-ci devrait démarrer le 15 mai prochain, mais il ne sait pas encore sous quelle forme elle lui sera accordée. Il est, par exemple, possible qu'un nouvel évêque ne soit pas immédiatement nommé. Dans ce cas, Mgr Christian Nourrichard assumera une période de transition. Sachant que tout le monde ne pourra pas se déplacer à Evreux lorsqu'il célébrera la messe officielle de sa fin de mission, il a souhaité se rendre sur le terrain. Il a ainsi programmé onze messes du 28 janvier au 14 mai pour aller à la rencontre des fidèles, mais également des équipes d'animation pastorales et de toutes les personnes qui ont œuvré pendant son épiscopat.

Plus de 200 personnes

Son second objectif était de remercier et récompenser lui-même les paroissiens qui se sont impliqués pour leur communauté et la vie de l'église. Aux Andelys, sept personnes ont ainsi reçu la médaille du mérite dio-



siens



des médailles

il s'est très investi
uration de l'église
ne.

esseaux : organiste
paroisse depuis 25
pertinence dans le
à la vie liturgique et
la paroisse, et pour
ement dans la res-
orgues historiques
ale Notre-Dame et
int-Sauveur.

evenyins : investis-
-faillie auprès des
EHPAD de l'hôpital
s et sa disponibilité
e au service de la

ier : maire d'Arrfre-
mps depuis 2014,
vestissement dans
la restauration de
commune.

Vacher : disponibi-
le au service de la
de la comptabilité
s.



Je souhaite partager cette distinction avec tous les bénévoles élu(e)s ou pas qui sont toujours disponibles pour m'aider.

Merci !

1^{er} avril Commission CCID

1^{er} avril Messe des Rameaux

1^{er} et 2 avril LOTO du Comité des Fêtes

10 avril Chasse Œufs de Pâques CEPA / Comité des Fêtes / Mairie

21 avril Assemblée Générale CEPA

23 avril QI QONG suivi d'un pique nique sorti du panier

30 avril Rallye Cœur de Lion

11 mai Assemblée Générale Comité des Fêtes

12 / 13 / 14 mai Pierres En Lumières

Exposition parvis de l'église, 13 mai **Musique irlandaise**

13 mai Jeu de pistes



Lundi 10 avril 2023

À compter de 15 H
Rendez-vous devant la mairie

Dans le but de
perpétuer
les traditions, les
associations
de la commune
d'Amfreville-les-
Champs 27,
C.E.P.A et le comité
des fêtes
en coopération avec
la mairie
vous proposent un
après-midi festif
pour le lundi de
Pâques
Activité réservée
aux enfants
jusqu'à 10-11 ans.

Avant de partir à
la recherche des
œufs,
Vous pourrez
réaliser des
dessins avec
Pâques comme
thème, les
colorier en salle à
partir de 14 H ou
apportez
directement vos
créations
réalisées à
domicile

ASSEMBLEE GENERALE de l'Association « Culture Environnement et Patrimoine »

Le 21 avril à 18 H 15 dans l'Eglise pour voir l'état de la voûte



Il est préférable de vous inscrire

(N° dans l'affiche)

car les places seront limitées,
notamment s'il pleut car la pratique se
fera alors dans la salle du Tilleul qui est
située dans la cour de la Mairie.

S'il fait beau, le rendez-vous sera **devant
l'église.**

Catherine fera un mail de confirmation du
lieu la veille.

Cette activité sera **suivie d'un pique-
nique sorti du panier** pour ceux qui le
souhaitent.



Séance de Qi Gong
Amfreville-les-champs (27)
Dimanche 23 avril 2023
de 10h à 11h30

RV devant le parvis de l'église
Ouvert à tous à partir de 16 ans
Participation libre

.....
Inscription ou renseignements
au 06 81 36 72 34 - www.mouveos.fr/ateliers
.....



ASSEMBLEE GENERALE « de l'Association Comité des Fêtes »

Le 11 mai à 18 H 30 salle du TILLEUL



- Présidente : Myriam Fassiaty
- Vice Président : Alexandre Thibaut
- Secrétaire : Marlène Menez
- Trésorière : Sandrine Buteau
- Trésorière adjointe : Françoise Debonne

2^e Rallye Cœur de Lion

Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2023

Moderne et historique

ESPACE 91.6 FM

Parc fermé et Regroupement
Buvette & Restauration sur place
Comité des Fêtes de Tosny
Terrain communal de Tosny
Les Trois Lacs

Buvette & Restauration
dans les spéciales !

Samedi 29 Avril 2023
Vérifications des équipages
2 épreuves chronométrées dès 17h45

Dimanche 30 Avril 2023
4 épreuves chronométrées dès 08h30
Arrivée finale à partir 15h00

www.rallyecoeurdelion.fr

Pour le rallye Cœur de Lion, le trajet est entre Douville et Bacqueville passant par le Bosc-Allard et la Mare Autheuil sur la journée du dimanche 30 avril soit 120 voitures au départ avec un décalage de 3 à 5 mn.

Le samedi la course aura lieu vers Tourny avec une spéciale de nuit.

Le dimanche matin les véhicules venant de Tourny traverseront Amfreville (en respectant le code de la route) via la rue de la mairie et la route des Andelys pour rejoindre le départ à Douville.

Il y aura 2 passages à allure rapide et un avec des voitures plus anciennes sur le circuit. Il sera balisé, sécurisé et surveillé par des commissaires de courses et bien sur avec interdiction de circuler pour les riverains.

Une procédure d'urgence est organisée si vous deviez sortir pendant la course avec appel au PC courses et celle-ci sera neutralisée pendant ce temps.



Exposition parvis de l'église

En amont des illuminations et manifestation dans l'église une personne de l'association Haugr' « Isabelle » viendra exposer 24 dessins qui seront suspendus aux arbres.

Le nom de l'exposition est :

« Tranche de vie entre toute transparence »

Une citation est associée à chaque dessin.

Cette exposition a eu lieu à l'arboretum de Lyons-la Forêt l'année dernière.

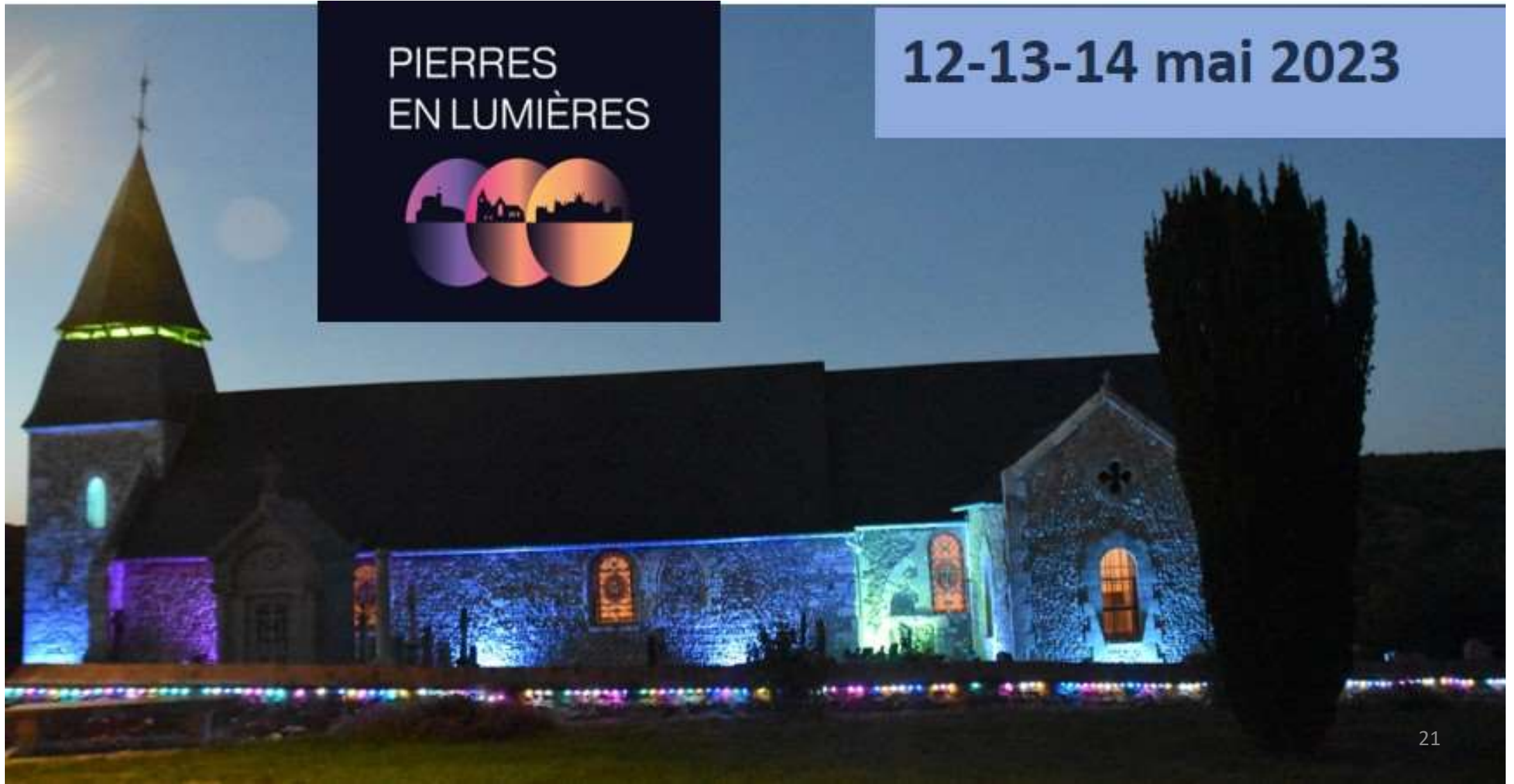
Dessins
Isabelle Orofino
Exposition en plein air



Petit dompteur tu en as du courage
Mais pas autant que le lion en cage



Organisation de Pierres en Lumières les 12/13 et 14 mai 2023
par l'association C.E.P.A. - Le titre de ces 3 jours est :
« **Amfreville les Champs : féerie de lumière** »



Manifestation choisie pour la soirée du samedi 13 mai :

1. Musique irlandaise



Nous sommes des passionnés de musique irlandaise qui se retrouvent au sein de l'association Galaor, atelier ouvert à tous, pour explorer l'immense répertoire gaelique, participer aux « sessions » dans les pubs rouennais et animer les bals folk.

Nous vous ferons voyager en musique au son des flûtes, violons, banjo guitares sans oublier harmonica et percussions, de reels en jigs et de polkas en hornpipes.

